

Dans l'affaire de la crèche Baby-Loup, le jugement rendu par la cour de Cassation, qui annule la décision de la Cour d'appel de Versailles qui avait confirmé la validité du licenciement d'une salariée qui refusait d'appliquer le règlement intérieur imposant à ses salariés la neutralité religieuse,
montre une fois de trop que l'édifice de notre République laïque prend l'eau de toute part

C'est un très mauvais signal car cela va raviser les revendications communautaristes. Mais surtout les élus du Parti de Gauche attend du ministre de l'intérieur autre chose que des déclarations lénifiantes. M. Valls, Il ne suffit pas de “
regretter la décision de la Cour de cassation sur la crèche Baby-Loup et sur cette mise en cause de la laïcité
”. Gouverner c'est agir.

Les élus du parti de gauche demande au gouvernement de légiférer dans les plus brefs délais. Car contrairement à ce qu'estime d'aucun, la crèche Baby-loup assume une mission de service public, elle qui pallie
e dans ce quartier populaire aux désengagements des collectivités locales mais aussi de l'Etat, tous incapables -faute de volonté politique- de créer un véritable service public d'accueil de la petite enfance.

Si le ministre manque d'idée, il peut reprendre à son compte la proposition de loi cadre sur la laïcité déposée devant le bureau de Sénat par Marie Agnès LABARRE, ancienne sénatrice de l'Essonne. □ **Projet de loi** qui disait dans son article 22 : “*L'ensemble des agents et personnels des établissements d'accueil de la petite enfance, des personnes âgées ou de toute personne vulnérable bénéficiant d'un financement public sont tenus de respecter le devoir de neutralité qui s'impose, par nature, à tout agent participant à l'exercice d'un service public. Ils doivent adopter un comportement indépendant de toute opinion politique, religieuse ou philosophique. Est dès lors exclu du droit à financements publics tout établissement contrevenant à ces règles de neutralité et de laïcité.* »

Les élus du Parti de Gauche tient aussi à apporter tout son soutien à l'équipe de la crèche Baby-loup et tout particulièrement à sa directrice Natalia Baleato qui depuis plus de 25 ans œuvre pour favoriser l'insertion des femmes